



HAL
open science

Communautés nouvelles en Égypte hellénistique et romaine - Introduction

François Kayser, Lorenzo Medini

► **To cite this version:**

François Kayser, Lorenzo Medini. Communautés nouvelles en Égypte hellénistique et romaine - Introduction. Communautés nouvelles en Égypte hellénistique et romaine, pp. 7-13, 2017, Collection Sociétés, Religions, Politiques (40), 978-2-919732-66-1. hal-01979594

HAL Id: hal-01979594

<https://hal.science/hal-01979594v1>

Submitted on 13 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communautés nouvelles en Égypte hellénistique et romaine

Textes réunis et édités par
François Kayser et Lorenzo Medini



COLLECTION SOCIÉTÉS, RELIGIONS, POLITIQUES

N° 40

© Université Savoie Mont Blanc
UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines
Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés,
Études Transfrontalières et Internationales
BP 1104
F – 73011 CHAMBÉRY CEDEX
Tél. 04 79 75 85 14
www.llseti.univ-smb.fr

Réalisation : Catherine Brun
ISBN : 978-2-919732-66-1
ISSN : 1771-6195
Dépôt légal : septembre 2017

DIRECTRICE DU LABORATOIRE

Dominique LAGORGETTE

COMITÉ ÉDITORIAL DU LABORATOIRE

Laurence AUDEOUD (U. Vercelli)
Nathan BADOUD (U. Fribourg)
Alain BECCHIA (USMB)
Maria CANDEA (Paris 3)
Dario CECCHETTI (U. Turin)
Max DUPERRAY (U. Aix-Marseille)
Françoise GADET (Paris 10)
Stéphane GAL (U. Grenoble Alpes)
Dominique GLASMAN (USMB)
Christian GUILLERE (USMB)
Dominique JEANNEROD (Queen's University Belfast)
Jean KEMPF (Lyon 2)
Sabine LARDON (Lyon 3)
Véronique LAURENS (Paris 3)
Sophie MARNETTE (Oxford, Balliol College)
Michele MASTROIANNI (U. Vercelli)
Barbara MEAZZI (U. Nice)
Claudine MOISE (U. Grenoble Alpes)
Franck NEVEU (U. Paris Sorbonne)
Geneviève PIGNARRE (CDPPOC, USMB)
Daniel RAICHVARG (U Bourgogne)
Françoise RIGAT (U. Aoste)
Paolo TORTONESE (U. Paris 3)

SOMMAIRE

<i>Introduction</i> François Kayser et Lorenzo Medini.....	7
<i>Ptolémaïs de Haute-Égypte : une cité grecque dans son environnement égyptien</i> François Kayser.....	15
<i>Les Thraces dans le Fayoum : immigration militaire et évolution en contexte gréco-égyptien</i> Dan Dana	69
<i>Communautés nouvelles ptolémaïques et téméné deltaïques</i> Gilles Gorre.....	105
<i>Des sagesses delphiques en Haute-Égypte : À propos de « l'ostracon d'Amenothès »</i> Anne-Emmanuelle Veïsse.....	135
<i>« Souviens-toi que tu as été esclave en Égypte » – Deutéronome 15 : 15.</i> Déborah Vignot-Kott	153

INTRODUCTION

FRANÇOIS KAYSER ET LORENZO MEDINI

La journée d'étude qui s'est tenue à Chambéry le 5 juillet 2014 s'inscrit dans une double continuité. D'une part, il s'agit de poursuivre la réflexion sur la thématique « communautés nouvelles dans l'Antiquité » qui a donné lieu à deux tables rondes, à Grenoble et à Chambéry, en 2012¹. D'autre part, il s'agit de la 8^e rencontre de l'Atelier Aïgyptos², qui regroupe des chercheurs spécialisés dans l'étude de l'Égypte « tardive » (VII^e siècle *a.C.* - IV^e siècle *p.C.*). Cinq des sept contributions de cette journée, centrées pour la plupart sur l'époque hellénistique, font l'objet de la présente publication³.

La question des migrations, des identités, des interactions culturelles, des processus d'intégration (ou d'exclusion), qui correspond à des préoccupations d'une brûlante actualité, se prête particulièrement bien à l'étude dans le cadre de l'Égypte des Ptolémées, qui nous donne à voir, grâce à une documentation multilingue, une société multiculturelle. En effet, le phénomène marquant de l'époque hellénistique est celui de l'arrivée en Égypte d'un certain nombre de migrants, hellénophones ou non, dont l'élite est représentée par les Macédoniens et les Grecs. Ces derniers, au service du pouvoir, ont-ils contribué, et si oui dans quelle mesure, à

1 Delrieux et Mariaud 2013.

2 Pour une liste des journées d'études organisées par l'Atelier et leur publication nous renvoyons à la page academia de l'Atelier: <https://independent.academia.edu/AtelierAIGYPTOS>.

3 C'est avec grand plaisir que nous remercions les équipes d'accueil 3706 «Langages, littératures, sociétés, études transfrontalières et internationales» et 4519 «Égypte ancienne: archéologie, langue et religion» qui ont permis, grâce à leur soutien, l'organisation de cette journée.

« helléniser » le pays ? Si l'on ne peut nier l'existence d'un processus d'hellénisation, celui-ci ne peut plus être considéré, comme il a pu l'être dans le contexte des colonisations modernes, comme la conséquence d'une volonté politique, tant il est vrai que l'idée même d'une « politique culturelle » est ici totalement anachronique. Certains usages propres à la civilisation grecque se sont assurément répandus, comme la pratique des exercices physiques dans le gymnase ou l'utilisation des bains ; par-dessus tout, cependant, c'est bien la langue grecque qui se diffuse largement, mais sans jamais faire disparaître l'idiome local et les écritures qui lui sont attachées.

Il existe différentes sortes de communautés. Parmi celles qui sont ici envisagées, certaines sont de nature politique : il s'agit des cités grecques, rassemblant des citoyens venus de diverses régions du monde grec, et organisées suivant des structures (Conseil, Assemblée, tribus, *dèmes*) directement importées de Grèce. Les autres sont plutôt de type culturel, qu'il s'agisse des Grecs de la *chôra* ou des non-Grecs, les uns et les autres souvent employés comme soldats. Leur point commun à tous est qu'il s'agit de déracinés, dont on peut supposer qu'ils cultivent le souvenir de leur migration et de leur installation dans le pays (ou de celles de leurs ancêtres), et qu'ils restent fidèles à une partie au moins de leurs traditions. François Kayser, dans son étude consacrée à Ptolémaïs, esquisse précisément le portrait d'une de ces communautés orgueilleuses de leur passé. En dépit des importantes lacunes de la documentation archéologique qui empêchent toute reconstitution satisfaisante du site urbain, les sources épigraphiques de cette ville offrent des renseignements sur les institutions civiques et la vie politique d'une cité grecque dans la vallée du Nil au III^e siècle *a.C.* À partir du II^e siècle en revanche, c'est surtout son rôle militaire en tant que relais de l'autorité lagide en Haute Égypte qui semble être mis en avant. Si Ptolémaïs a certes contribué à la diffusion de la culture des Hellènes en Thébaïde, elle devient de plus en plus perméable aux influences du milieu égyptien dans lequel elle se trouve : cette ouverture permet ainsi de corriger l'image d'une ville purement grecque que les chercheurs du début du XX^e siècle ont contribué à créer.

Parfois, c'est un changement de la culture matérielle, ou une nouvelle organisation de l'espace habité qui, à condition cependant

d'une confirmation par des sources écrites, permet de déduire l'apparition d'une communauté nouvelle. La plupart du temps cependant, c'est la documentation écrite qui donne les indications les plus claires. Dans son article Gilles Gorre aborde la question de l'organisation spatiale à travers l'étude de l'implantation de nouvelles communautés dans les sanctuaires égyptiens du Delta, notamment à travers l'étude des villes de Diospolis *Kato*, d'Athribis et de Bouto. L'installation dans les *téménè* d'une population hellénisée – qui se compose pour l'essentiel de militaires et fonctionnaires – est à l'origine des nouvelles modalités de l'occupation de ces secteurs. La présence d'infrastructures indiquant des activités profanes au sein du domaine sacré entraîne ainsi une modification dans l'usage de cet espace ; ce changement a également une répercussion sur le déroulement des pratiques cultuelles. L'introduction du culte dynastique des Lagides dans les sanctuaires égyptiens, d'une part, et l'ingérence du pouvoir royal dans les affaires économiques des temples, d'autre part, constituent le contexte dans lequel ces changements ont eu lieu.

Quels sont les indices d'appartenance à une communauté, dans l'Égypte hellénistique ? Le critère onomastique est souvent déterminant, surtout, à vrai dire, en ce qui concerne les noms qui n'appartiennent pas au fonds gréco-macédonien. Par exemple, des noms spécifiquement juifs ou thraces renvoient a priori à des individus d'origine thrace ou de religion juive. Quant aux noms grecs et macédoniens, ils sont d'une utilisation plus délicate, surtout après les premières décennies de l'époque hellénistique : ils sont parfois portés par des personnes d'autres origines. Si le nom peut permettre d'insérer un individu dans un groupe, l'utilisation de l'ethnique, qui répond, pour certaines catégories de la population, à une exigence de l'État lagide, est apparemment beaucoup plus instructive. Qu'il soit civique (dans le cas des Grecs) ou géographique (aussi bien pour les Grecs que pour les autres), il représente une source d'information importante, pour connaître par exemple l'origine des Grecs venus s'installer en Égypte. Mais, là encore, outre que les ethniques ne sont pas toujours précis, ils ne sont pas toujours à prendre au premier degré. Ainsi l'ethnique « Macédonien » désigne-t-il, à partir du II^e siècle, une catégorie de soldats armés à la macédonienne, indépendamment de leur origine.

Et, en contexte fiscal et juridique, le terme d'«Hellène», souvent appliqué à des immigrés, d'origine grecque ou non, contribue à brouiller les frontières de l'ethnicité. Enfin, pour les citoyens des cités grecques d'Égypte (Naucratis, Alexandrie, Ptolémaïs, pour nous en tenir à l'époque hellénistique), l'ethnique, qui renvoyait à l'origine extra-égyptienne, est désormais normalement remplacé par le démotique. En effet, chaque citoyen est inscrit dans un *dème*, et en Égypte (contrairement à ce qui est la règle dans le reste du monde grec), c'est ce titre, plutôt que l'ethnique «Naucratile», «Alexandrin» ou «Ptolémaïen» qui est utilisé, dans tout le territoire, pour désigner un membre de cette communauté politique. Dans les faits cependant, il peut arriver, de façon a priori inattendue, qu'un citoyen d'une cité grecque d'Égypte se désigne par son ethnique d'origine, considéré, dans le contexte local, comme plus prestigieux et plus parlant (puisqu'il renvoie clairement à une communauté culturelle) que l'ethnique «politique»⁴. Ces sujets sont traités dans les contributions de Dan Dana et de Déborah Vignot-Kott. Le premier examine la présence thrace dans l'Égypte lagide en se concentrant notamment sur le cas de l'Arsinoïte. Les questions de l'origine, des modalités d'arrivée et de l'installation des communautés thraces sont étudiées à l'aide des anthroponymes attestés dans les sources papyrologiques et épigraphiques. Le recours à cette documentation directe permet à l'auteur de rectifier l'image stéréotypée des Thraces véhiculée par les sources littéraires : celle d'un peuple guerrier, constituant une population à part dans l'Égypte des Lagides et des empereurs romains. Les résultats de l'analyse onomastique mettent au contraire en évidence l'interaction et l'intégration graduelle des communautés thraces dans la société indigène. Déborah Vignot-Kott s'intéresse de son côté à la communauté juive d'Edfou, aux époques hellénistique et romaine, qu'elle étudie à travers des sources démotiques : un corpus d'ostraca issus des fouilles polonaises du tell archéologique dans les années 1930. L'emploi d'une documentation en langue égyptienne pour analyser le judaïsme égyptien est novateur, dans la mesure où les sources traditionnellement interrogées sont en

4 L'exemple le plus frappant est celui du Crétois Dryton, citoyen de Ptolémaïs, cf. Vallet 2013.

langue grecque ou araméenne. Dans le cas d'Apollinopolis *Magna* il s'agit d'une documentation fiscale, constituée de reçus d'impôts de différentes natures. Ces textes apportent des renseignements sur l'anthroponymie des contribuables, mais également sur les activités économiques qu'ils pratiquaient. Ces résultats permettent ainsi à l'auteur d'apporter un éclairage nouveau sur la communauté juive d'Edfou, qui apparaît bien intégrée dans la ville et non mise à l'écart dans un ghetto comme il a été parfois supposé.

L'identité des membres d'une communauté n'est pas seulement officielle et héritée (l'ethnique, par exemple, peut se transmettre de génération en génération, ce qui rend difficile la distinction entre un « primo-arrivant » et un descendant d'immigré), elle est aussi socioculturelle, c'est-à-dire qu'elle correspond à des modes de vie et de pensée qui, en contexte étranger, sont nécessairement amenés à évoluer. Autrement dit, l'identité est un processus, une construction, et non un fait établi, une sorte d'étiquette. Il convient donc d'éviter deux écueils : celui qui consiste à figer chaque communauté dans une sorte de carcan culturel, totalement imperméable aux influences extérieures et qui empêcherait toute interaction (c'est ce schéma qui est par exemple à l'origine du mythe de la « pureté » grecque) ; et celui qui amène à penser toute évolution soit comme une sorte de dégénérescence (dans le cas des Grecs), soit comme une dilution de l'identité, dans le cas des non-Grecs, noyés en quelque sorte sous la vague de l'hellénisation. Le poids de l'historiographie est ici considérable, les études sur les communautés ayant souvent été polluées par des préjugés issus de schémas de pensée coloniaux.

Les communautés nouvelles, qu'elles soient politiques (comme des cités grecques) ou ethniques, voire religieuses, ne vivent pas en vase clos : au fil des générations et en partie par le biais des mariages mixtes, les non-Égyptiens subissent inévitablement l'influence de leur environnement⁵, notamment sur le plan religieux. Il est clair, par exemple, que dans une cité grecque d'Égypte, la plupart des habitants non seulement ne sont pas citoyens, mais sont

5 Comme le rappelle Arnaud 2012, p. 128 dans un autre contexte (celui des gens de mer), la multiculturalité, fondée sur « la juxtaposition des cultures et des langues », évolue généralement en multiculturalisme, c'est-à-dire en une forme de métissage.

des Égyptiens. L'acculturation se produit nécessairement dans les deux sens, bien loin de l'idée de ce rouleau compresseur que serait l'hellénisation. Les mariages mixtes favorisent les interférences, ainsi que le bilinguisme. Cela signifie que des Grecs et des étrangers non-Grecs apprennent à parler égyptien, de même que beaucoup d'Égyptiens sont amenés, sinon à écrire, du moins à parler ne serait-ce que quelques mots de grec. On ne doit pas sous-estimer non plus la fascination que les cultes égyptiens, et d'une manière générale la civilisation égyptienne, pouvaient exercer sur la plupart des migrants et de leurs descendants. Nombreux sont les phénomènes d'appropriation, voire d'empiètement. L'ostracon «d'Amenothès», que commente Anne-Emmanuelle Veïsse dans son article, offre un exemple de ce que pouvait constituer le *mirage égyptien*, pour reprendre l'expression de Christian Froidefond. C'est un texte que l'on peut considérer comme un produit de l'éducation et de la culture – donc de la *paideia* –, de la communauté grecque de Deir el-Bahari. L'Amenothès auteur des maximes conservées sur cet ostracon est à identifier avec Amenhotep fils de Hapou, architecte du pharaon Amenhotep III, devenu une divinité oraculaire de la région à l'époque hellénistique. Nonobstant l'affirmation d'une origine autochtone, les sentences de l'ostracon se rattachent moins à la tradition sapientiale égyptienne qu'à la tradition gnomique grecque. La réattribution de la paternité de ces maximes s'explique ainsi par la volonté du milieu hellénophone, dans lequel ces textes circulaient, de reconstituer un environnement intellectuel familier aux Grecs qui se rendaient au sanctuaire d'Amenhotep.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnaud, P. (2012): «La mer, vecteur des mobilités grecques»,
in: L. Capdetrey et J. Zurbach éd., *Mobilités grecques. Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique (Ausonius Scripta Antiqua 46)*, Bordeaux.
- Delrieux, F. et Mariaud, O. éd. (2013): *Communautés nouvelles dans l'Antiquité grecque. Mouvements, intégrations et représentations (Sociétés, religions, politiques 24)*, Chambéry.
- Vallet, M. (2013): «Dryton et la citoyenneté ptolémaïte: statut juridique et stratégies sociales», *CdE* 88, p. 125-146.

